

Esch-sur-Alzette, le 11 décembre 2024

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 20 décembre 2024 - Transactions immobilières

---

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal :

**Acte de vente du 13 décembre 2024 par devant Maître Marc Lecuit entre la Ville et Madame Nathalie Thummen**

Acte de vente par devant Maître Marc LECUIT par lequel la Ville vend un appartement sis à L-4268 Esch-sur-Alzette, 21, rue Florence Nightingale, en pleine propriété, dans la résidence Nonnewisen - lot 4N, à savoir :

- 213 CC 00, appartement/balcon/terrasse au rez-de-chaussée d'une surface utile de 69,07 m<sup>2</sup> ;
- 221 DB 00, parcelle de verdure d'une surface utile de 12,28 m<sup>2</sup> ;
- 166 PC 81, cave au sous-sol d'une surface de 7,88 m<sup>2</sup> ;
- 087 PD 81, emplacement intérieur de parking au sous-sol d'une surface de 13,32 m<sup>2</sup>.

Le prix total de la présente vente étant de 377.500.- Euros.

**Article budgétaire**

1/612/261300/99010 - Nonnewisen - aliénation de biens fonciers - immeubles bâtis

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Lucien Malano  
Ingénieur-Directeur